



BLACK
MOUNTAIN TRAIL®

RÈGLEMENT DU BLACK

NOM, DATE ET ITINÉRAIRE

Le Black Mountain Trail® est une course pédestre (sur sentier et chemins de montagne) organisée par l'Association "ESPRIT MONTAGNE NOIRE".

L'édition 2022 se tiendra le Samedi 4 Juin

TROIS DISTANCES SONT PROPOSÉES

18 KM 1000D+, 33 KM 2100D+ et 55 KM 3600D+.

HEURES DE DÉPART :

55 KM 3600D+ : 6h00 (700 coureurs) **QUALIFIEUR 50K M**

33 KM 2100D+ : 8h00 (800 coureurs) **QUALIFIEUR 50K M**

18 KM 1000D+ : 10h00 – 12h00 par vagues. (800 coureurs) **QUALIFIEUR 20K M**

Et aussi

RANDO DES GOURMETS : 9h30 – 150 randonneurs

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les coureurs devront être âgés de **plus de 18 ans** le jour de la course (catégories seniors à Vétérans).

Les inscriptions ne seront validées que si elles sont accompagnées :

1. Pour les licenciés d'une photocopie de leur licence sportive FFA en cours de validité.
(FF Courses d'Orientation, FF Pentathlon Moderne ne sont plus acceptées)

2. Les licences Triathlon ne sont plus autorisées

3. Pour les non licenciés : fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de la pratique de l'athlétisme en compétition, ou de la pratique de la course à pied en compétition daté de **moins d'un an à la date de la course** et remis maximum 1 semaine avant la course.

Les certificats et copies de la licence pourront être téléchargés lors de l'inscription ou envoyés par la suite par courrier postal :

Black Mountain Trail®

Salle des Sports de Gassies

81240 Saint-Amans Soult

ou par courrier électronique à : bmtinscriptions@gmail.com

ENGAGEMENT DES COUREURS

Pour participer aux épreuves du BLACK MOUNTAIN TRAIL®, en particulier à la COUPO CAMBO, la BLACK RACE et l'OBJECTIF NORE, il est indispensable de tenir compte des points suivants :

- Être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et être parfaitement préparé pour cela ;
- Avoir acquis, préalablement à la course, une réelle capacité d'autonomie en montagne, permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, et notamment :
 - Savoir affronter, sans aide extérieure, des conditions climatiques pouvant être très difficiles du fait de l'altitude (vent, froid, brouillard, pluie ou neige) ;
 - Savoir gérer, y compris si on est isolé, les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures...
 - Être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ses problèmes.
 - Être pleinement conscient que pour une telle activité en montagne, la sécurité dépend en premier lieu de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.

INSCRIPTION ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions aux trois courses donnent droit à :

- Un Cadeau coureur T-shirt Technique fabriqué avec 100% de bouteilles en plastique afin de favoriser une démarche éco-responsable. **Les tailles pourront être choisies jusqu'au 31 Mars 2022. Après cette date nous ne pourrons plus vous proposer le choix de la taille !**

- Le chronométrage par puces électroniques,
- Les Ravitaillements Gourmands,
- Le petit-déjeuner,
- La boisson au choix à l'arrivée.

Objectif Nore 18 KM 1000D+ :

20,00 € dont 1€ reversé à l'association «La petite Oreille de Tyméo »

Black Race 33 KM 2100D+ :

35,00 € dont 1€ reversé à l'association «La petite Oreille de Tyméo »

Coupo Cambo 55 KM 3600D+ :

50,00 € dont 1€ reversé à l'association «La petite Oreille de Tyméo »

Rando des Gourmets :

10.00€ dont 1€ reversé à l'association «La petite Oreille de Tyméo »

L'inscription à la randonnée ne comprend pas : chronométrage, cadeau coureur, boisson d'arrivée)

La course des Héros :

Inscription gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans au jour de la course. 50 places MAX.
Autorisation parentale obligatoire.

Les inscriptions ouvriront le **samedi 5 février 2022 et se feront exclusivement par internet**.
Pour les équipes souhaitant faire une réservation par chèque, il faudra prendre contact avec l'organisation via le mail : bmtorganisation@gmail.com

Les inscriptions seront closes le 21/05/2022 ou dès que le nombre maximal de 2300 inscriptions sera atteint.

Aucune inscription ne sera possible le jour de la course (Hors Rando des Gourmets et Course des Héros).

Les coureurs ont la possibilité de choisir leur vague de départ sur le 18Km, et cela au moment de leur inscription. Le choix est définitif et non modifiable.

Le changement de course ne sera possible que dans la mesure où un dossard serait disponible pour la distance souhaitée. Pour les échanges de dossards il faudra que le cédant du dossard fournisse toutes les informations du reprenneur y compris licence ou certificat médical à jour.

Il n'y aura pas de remboursement pour le passage sur une distance inférieure.

Le changement de course ou l'échange de dossard sera impossible après le 07 mai 2022.

ANNULATION À L'INITIATIVE DU COUREUR ET CONDITIONS D'INDEMNITÉ

Toute annulation à l'une des courses doit être faite par e-mail à l'adresse suivante : bmtorganisation@gmail.com

Elle n'est possible que dans les cas suivants : accident, maladie, blessure, décès.

Un certificat médical doit être envoyé à cette même adresse obligatoirement avec l'ordre et l'adresse à laquelle le chèque de remboursement sera envoyé.

L'inscription est remboursée dans sa totalité jusqu'au 31 mars 2022 puis à hauteur de 50% jusqu'au 06 mai 2022.

A compter du 07 mai 2022 aucun remboursement ne sera effectué.

L'organisation ne procédera à aucun report d'inscription pour l'année suivante.

MODIFICATION DU PARCOURS ET ANNULATION DE LA COURSE

En cas d'annulation des épreuves pour quelques raisons que ce soit (incendie, vols, plan Vigipirate, pandémie, épidémie, attentats, décision préfectorale, etc...) :

Jusqu'à 10 jours avant le départ des épreuves, un remboursement partiel des inscriptions pourra être effectué. Ce dernier sera fixé en fonction des sommes engagées par l'organisation pour le bon fonctionnement de l'évènement et de manière à faire face à l'ensemble des frais engagés.

A moins de 10 jours du départ des épreuves aucun remboursement ne sera possible.

En cas d'interruption durant les courses pour quelques raisons que ce soit, aucun remboursement ne sera effectué.

L'organisation invite les participants à solliciter leur assureur afin de savoir si un dédommagement par leur police d'assurance est envisageable pour les circonstances précitées.

Nous rappelons que l'inscription à une des courses implique une acceptation totale du règlement induisant de fait un risque financier pour chaque participant. En connaissance de cause, aucune contestation dudit règlement ne sera prise en compte après acceptation de ce dernier.

ARRIVÉE ET RÉCOMPENSES

Un ravitaillement « gourmand » sera servi à tous concurrents (course Trail).

Seront récompensés :

18 KM : 3 premiers hommes et femmes.

33 KM : 3 premiers hommes et femmes.

55 KM : 3 premiers hommes et femmes.

Les 1er de chaque catégorie hommes et femmes.

CHRONOMÉTRAGE

Une puce électronique, servant au chronométrage, sera distribuée avec le paquetage de départ. Le participant rendra celle-ci à son arrivée. Une balise GPS sera prêtée à certains coureurs choisis par l'organisation et en accord avec eux, cette balise sera à restituer en fin de course au chronométreur.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Chaque coureur doit avoir avec lui, pendant toute la durée de la course, la totalité de son matériel obligatoire. Le contrôle du matériel pourra être effectué, sur le parcours, par le responsable des ravitaillements ou par les contrôleurs. Si vous choisissez de prendre des bâtons, c'est pour toute la durée de la course.

Liste du matériel obligatoire :

- réserve d'eau (minimum 1 litre) ;
- une lampe frontale en bon état de fonctionnement. **Seuls les coureurs du 55 KM sont tenus d'avoir cette lampe ;**
- une couverture de survie ;
- réserve alimentaire ;

Liste du matériel fortement conseillé en cas de mauvaises conditions météorologiques :

- Veste imperméable permettant de supporter le mauvais temps de montagne ;
- Sous couche thermique
- Des bas couvrant la totalité des jambes ;
- Manchettes
- Tour de cou / Buff
- Gants

=> Cette indication vous sera donnée si besoin la veille de la course sur le facebook (www.facebook.com/blackmountaintrail), vous pouvez liker la page afin de suivre toute l'actualité du BMT ainsi que sur le site (www.blackmountaintrail.fr).

ASSURANCES

Individuelle accident

Il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être lisible lors de la course.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Responsabilité civile

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

SIGNALISATION ET BALISAGE

Le balisage sera assuré avec de la rubalise spécifique ou une bombe de peinture biodégradable ainsi que des panneaux fléchés et piquets à fanions.

Sur les portions ouvertes à la circulation le concurrent devra se conformer au code de la route.

Pour une meilleure vision de nuit, les balises sont dotées d'une partie en matière réfléchissante accrochant la lumière de votre frontale.

Des signaleurs seront présents aux points jugés les plus problématiques. Des serre-files seront présents pour sécuriser la course. Ils assureront également le débalisage systématique.

Une attention particulière est demandée aux coureurs au niveau du PIC de NORE où la visibilité peut être réduite à quelques mètres en cas de brouillard.

ATTENTION : si vous ne voyez plus de balisage, rebroussez chemin !

SÉCURITÉ

La Croix Rouge 81 sera présente sur le terrain pour assurer les secours de première urgence, avec véhicule et liaison avec le Centre Hospitalier Castres Mazamet. Des médecins assureront les soins de première urgence (leur nombre sera en fonction du nombre de participants). Des équipes de secours supplémentaires avec des véhicules ambulance et tout terrain seront également présentes sur l'aire de départ/arrivée et en montagne. Le coureur par son inscription s'engage à faire preuve de prudence sur les parcours afin de ne pas se mettre en danger.

N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Votre sécurité dépendra alors de la qualité de ce que vous avez mis dans votre sac.

L'ensemble du personnel médical, paramédical, secouriste et guide officiel, ainsi que toute personne désignée par la direction de course sont habilités :

- à mettre hors course tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve,
- à obliger tout concurrent à utiliser tout élément du matériel obligatoire,
- à faire évacuer par tout moyen les coureurs qu'ils jugeront en danger,
- à orienter les patients vers la structure de soins la plus adaptée.

Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Dès l'instant où l'état de santé d'un coureur justifiera d'un traitement au moyen d'une perfusion intraveineuse, celui-ci sera obligatoirement mis hors course.

REMISE DES DOSSARDS

Elle aura lieu la veille de la course (03/06/2022), à Saint Amans Soult entre 15h30 et 19h00 à la salle de Gassiès.

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur sur présentation d'une pièce d'identité et de la confirmation d'inscription. Merci de prendre avec vous votre certificat médical pour parer à tout problème de transfert de celui-ci par voie informatique.

L'organisation met en place une remise de dossards le jour de la course.

Cette remise aura lieu de 4h45 à 12h00 du matin à la salle de Gassiès.

L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de retards coureurs lors de la remise des dossards le jour de la course. Prévoir d'arriver 1 heure avant le départ.

Bon à savoir

Les Prénoms des coureurs seront inscrits sur les dossards pour toutes inscriptions avant le 07 mai 2022 inclus

RAVITAILLEMENT

Le principe de course individuelle en semi autosuffisance est la règle. Des postes de ravitaillement sont approvisionnés en boissons et nourriture. Le coureur doit veiller, à disposer au départ de chaque poste ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments qui lui sont nécessaires pour rallier le point de ravitaillement suivant.

POINTAGE DES COUREURS

Des pointages par douchettes connectées seront réalisés sur tous les coureurs au niveau du Ravitaillement d'Albine (BH), de la Route de Nore (BH) et sur d'autres lieux non communiqués aux coureurs. Les pointages donnent en direct à l'organisation la preuve que les coureurs sont bien passés aux lieux dit et valideront ou non les passages aux barrières horaires.

BARRIÈRES HORAIRES (BH), CONTRÔLE, ABANDONS ET TRANSFERTS

Des barrières horaires seront mises en place sur le 55 KM. Le détail de ces dernières est à retrouver sur la page COUPO CAMBO du site internet www.blackmountaintrail.fr

Les coureurs qui arriveront après 17h30 ne seront pas classés.

Des détecteurs de puces seront placés au niveau des BH. Ces détecteurs officialiseront les temps et permettront de valider ou non le passage des barrières horaires. D'autres détecteurs seront placés sur des endroits stratégiques et non divulgués des tracés afin de s'assurer du respect du parcours par l'ensemble des coureurs.

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste qui préviendra le PC Course.

En cas de décision d'abandon entre 2 points de contrôle, le coureur doit rejoindre le point de contrôle le plus proche où il signalera son abandon.

Le rapatriement fonctionne de la manière suivante : Les coureurs qui abandonnent sur un poste de secours ou de ravitaillement mais dont l'état de santé ne nécessite pas d'être évacués en urgence seront rapatriés au village départ en voiture ou 4x4 dès lors que les véhicules seront complets.

MODIFICATION DU PARCOURS ET ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment, le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis. En cas de conditions météo trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, forts risques orageux...) ou décision des autorités le départ peut être reporté voire la course annulée. Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours. En cas de modification de parcours, un nouveau calcul des points ITRA sera réalisé à l'issue de l'événement

Dans le cas de l'annulation de l'évènement pour les raisons précitées aucun remboursement d'inscriptions n'aura lieu.

DROIT À L'IMAGE

Par sa participation à l'une des courses inscrites au Black Mountain Trail ® - édition 2022, chaque concurrent autorise expressément l'association organisatrice, ESPRIT MONTAGNE NOIRE ou l'un de ses partenaires à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de ces courses en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à des exploitations directes ou dérivées par les

dispositions légales ou réglementaires.

PÉNALITÉS ET DISQUALIFICATIONS

Les concurrents seront éliminés(E) ou recevront une pénalité de temps(T) pour cause de :

- (E) falsification de dossard ;
- (T) absence de dossard ;
- (E) absence de l'équipement obligatoire ;
- (E) non pointage aux postes de contrôles ;
- (E) pollution ou dégradations des sites traversés (couper les sentiers, jets de détritrus...) ;
- (E) refus de se faire examiner par un médecin ;
- (T) ravitaillement en dehors des zones prévues ;
- (E) manque de respect auprès du public ou des membres de l'organisation ;
- (E) utilisation d'un moyen de transport extérieur.

Le non-respect du règlement par un coureur peut entraîner une disqualification immédiate ou l'application d'une pénalité, après décision du comité d'organisation sans aucune possibilité de faire appel de cette sanction.

ÉTHIQUE DE COURSE

En cas de blessure ou d'accident d'un concurrent, chacun devra porter secours à la victime ou avoir le comportement le plus approprié.

- respecter la faune et la flore : ne pas jeter bouteilles et autres sachets de barres énergétiques usagés sur le sol et ne pas crier intempestivement ;
- respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation ;
- profiter des superbes paysages ;
- respecter les zones autorisées au public ;
- penser que si l'accès à certains sites est interdit, c'est pour des raisons de sécurité évidentes ;
- regroupez-vous pour former des voitures complètes : le trafic sera d'autant moins dense sur les sites autorisés ;
- ne pas fumer sur les zones de ravitaillement.

Les contrôleurs qui seront témoins de telles irrégularités auront pour mission de mettre hors course tous les coureurs qui ne respecteront pas ces points essentiels du règlement. Ils garantissent en effet l'éthique et l'esprit de la course de Trail.

MESURES SANITAIRES ANTI COVID

L'organisation mettra en place des mesures sanitaires de lutte Anti Covid selon la réglementation en vigueur pour le jour de la course (Port du Masque, Gel, Distanciation, Vérification Pass etc).

Tous les inscrits au Black Mountain Trail® 2022 devront suivre les dispositions sanitaires sous peine de disqualification.

Les directives sanitaires seront visibles sur le site internet de la course et rappelées sur les réseaux sociaux de l'événement.

DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des participants sont traitées par l'Association "ESPRIT MONTAGNE NOIRE" en conformité avec la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 eu égard au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016-679).

Les données personnelles des participants vont être collectées par l'Association "ESPRIT MONTAGNE NOIRE" dans le cadre de la création du compte personnel de chaque participant. L'Association est le responsable du traitement de ces Données Personnelles.

L'Association "ESPRIT MONTAGNE NOIRE" est susceptible de traiter tout ou partie des données nécessaires à l'enregistrement de chaque participant, à savoir : informations d'identité, adresse email, justificatifs, consentement au traitement des données personnelles par le participant...

Aucune information bancaire concernant les participants n'est traitée par l'Association "ESPRIT MONTAGNE NOIRE".

L'Association "ESPRIT MONTAGNE NOIRE" conserve les données personnelles des participants 12 mois à compter de la dernière inscription du participant. L'adresse email peut être conservée jusqu'à 24 mois à compter de la dernière inscription du participant à des fins de diffusion des informations de l'Association et des prochains événements.

L'Association "ESPRIT MONTAGNE NOIRE" collecte ces données et les transmet à ses différents partenaires pour permettre l'encadrement technique de chaque participant (paiement de l'inscription, chronomètres, puce électronique, dossard, mailing list...).

L'Association « ESPRIT MONTAGNE NOIRE » ne commercialise pas les données personnelles des participants qui sont donc uniquement utilisées par nécessité ou à des fins statistiques et d'analyses.

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, les participants disposent des droits suivants : droit d'accès et de rectification, droit de retirer leur consentement, droit à la limitation des traitements, droit d'opposition, droit à la portabilité des données, demande de suppression des données.

Tout participant pourra demander l'exercice de ses droits en adressant une copie de sa pièce d'identité et un email précisant ses demandes à l'adresse : bmtorganisation@gmail.com.

En cas de difficultés, les participants peuvent déposer une réclamation auprès des autorités de contrôle, et notamment de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

L'Association « ESPRIT MONTAGNE NOIRE » s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires afin de préserver la sécurité des données personnelles des participants.

Cependant, si un incident impactant l'intégrité ou la confidentialité des données personnelles des participants est porté à la connaissance de l'Association « ESPRIT MONTAGNE NOIRE », celle-ci devra dans les meilleurs délais informer le participant et lui communiquer les mesures de corrections prises.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Avec son inscription, le participant accepte, sans aucune réserve le présent règlement et l'éthique de course.